

Monsieur Philippe MAFFRE
Sous-Préfet des Hauts-de-Seine
99 avenue du Général de Gaulle
B.P. 87
92161 ANTONY Cedex

Fontenay-aux-Roses, le 3 novembre 2020

Direction de l'Habitat et du Logement
☎ 01.41.13.20.89/ 20.34
✉ logement@fontenay-aux-roses.fr
📁 20200274

Objet : Moratoire pour la suspension des procédures d'expulsion locative

Monsieur le Sous-Préfet,

Comme lors du premier confinement en avril dernier, je vous fais part à nouveau de mes inquiétudes concernant les personnes qui se trouvent en grande précarité et en situation d'expulsion locative sur Fontenay-aux-Roses.

Dans votre courrier du 18 mai 2020, faisant suite à ma première intervention sur ce sujet, vous m'avez garanti y apporter la plus grande attention avant de poursuivre toute décision relative aux expulsions.

Cette deuxième période de confinement va creuser davantage les fragilités des plus vulnérables et toucher de plus en plus de personnes impactées par les conséquences de la crise sanitaire.

La trêve hivernale, qui a débuté le 1^{er} novembre, ne représente qu'un sursis pour les personnes qui se trouvent en situation d'expulsion.

Face à cette situation, je souhaite expressément demander un moratoire sur les procédures d'expulsion pour venir en soutien des Fontenaisiens les plus fragiles. Ce vœu s'accompagne de la nécessité de suspendre les expulsions, au-delà de la trêve hivernale, le temps de trouver des solutions de relogement pour chacun des Fontenaisiens concernés.

Ce moratoire, je l'ai aussi exprimé auprès de tous les bailleurs de la ville qui comptent, parmi leurs locataires, des familles qui risquent de se retrouver à la rue à la sortie de la trêve hivernale si aucune action n'est mobilisée.

Espérant compter sur votre coopération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.


Laurent VASTEL